



FORMATION EN PRÉSENTIEL

HABILITATION ÉLECTRIQUE CHARGÉ D'OPÉRATIONS BS (CHARGÉ D'INTERVENTION BT ÉLÉMENTAIRE).

Dernière mise à jour le 08/11/2024.

OBJECTIF

Cette formation permet aux salariés non électriciens de réaliser des interventions simples de remplacement ou de raccordement sur des circuits électriques (max 400V et 32A courant alternatif) de Chauffe-eau, convecteurs, volets, fusibles BT, réarmement, lampe, socle prise de courant, interrupteur...

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de citer les zones d'environnement et d'en donner leurs limites et prescriptions en lien avec son titre d'habilitation ; Etre capable de mettre en oeuvre de son matériel, outils et équipements de protection et d'en identifier les risques associés ; Etre capable d'appliquer les conduite à tenir appropriées en cas d'accident ou d'incendie en lien avec le risque électrique
- Etre capable de réaliser des opérations en basse tension de remplacement et raccordement en qualité de chargé d'interventions élémentaires dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des opérations d'ordre non-électrique basse-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des manœuvres en basse tension en qualité de chargé d'opérations spécifiques de manœuvre dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510.
- Etre capable de réaliser des opérations d'ordre non-électrique haute-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Etre capable de réaliser des opérations d'ordre non-électrique haute-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510

Tarif	nous consulter
Réf.	elec05
Contact	0297611182 contact@poleformation.bzh https://www.poleformation.bzh/

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés non électriciens réalisant uniquement des manœuvres d'exploitation (mise en marche, réglage ou arrêt d'un équipement, branchement d'équipements amovibles, mise en marche ou arrêt de matériels...) ou de consignation (séparation ou condamnation).

PRÉ-REQUIS





- Maîtrise de la langue française (lue, parlée, écrite), connaissance des opérations mathématiques de base.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Salle équipée et études et analyses de postes de travail

 Niveau Sans niveau de qualification	 Modalité Présentiel	 Effectif par session 4 mini > 10 maxi	 Durée 12 heures / 2 jour(s)
--	--	--	--

✚ Formation ouverte à certaines formes d'handicap : contactez notre référente Mme LE COGUEC Paola pour plus d'informations.



PROGRAMME

Programme théorique

Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations ;
Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure...
Ouvrage ou installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels ;
Zones d' environnement et leurs limites
Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation ;
Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations ;
Protection collective : mesures, équipements et signalisation ;
Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risque et mise en œuvre ;
Incendies et accidents sur ou à proximité des ouvrages et installations électriques.

Programme pratique

Exercices et opérations du titre BS

LES PLUS

Conforme à la norme NF C18-510 et aux articles R. 4544-1 à 11 du Code du travail, l'habilitation est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. Avant d'être habilité, le travailleur doit avoir été formé et avoir été déclaré apte par le médecin du travail.

INTERVENANT(S)

Formateur en habilitation électrique

ÉVALUATION

Tests théorique et pratique

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation et avis d'habilitation électrique

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et actualisation des compétences chargé d'opérations BS (Chargé d'intervention BT élémentaire).